

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

DELIBERATION

OBJET : Emprunt 2007

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris un arrêté en date du 08 novembre 2007 pour la réalisation, auprès de la Société Générale, d'un emprunt destiné à financer le programme d'investissement 2007.

Il s'agit d'un prêt d'un montant de 4.500.000 € avec les caractéristiques suivantes :

Article 1

Phase de mobilisation : les tirages porteront intérêt au choix de l'emprunteur sur :

EURIBOR 1 à 12 mois majorés de 0.0595%

EONIA, TAG 1 à 12 mois majorés de 0.105%

Possibilité de tirages à taux fixe à des conditions convenues au préalable avec la Société Générale conformément aux dispositions de l'article 5.4 du contrat.

Article 2

Montant : 4 500 000 euros

Date de consolidation : 01/11/2008

Echéance : 01/11/2023

Amortissement : Trimestriel progressif (échéances constantes)

Calcul : exact / 360 j.

Taux Fixe : 4,59%

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette décision, par 17 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR.